



RAPPORT PRELIMINAIRE

EVALUATION INTERNE FINALE DU PROJET ECOAGRIS

21-25 octobre 2019
Niamey, Niger

Présidente: Mme Fatmata Lucia SEIWOH
Vice-Président M. Mamane Soulé

Rapporteurs M. Zinsou Kpavode
M. DADE Haya

Sommaire

INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET	4
Liste des acronymes utilisés dans le rapport	5
1. Introduction	6
2. Cérémonie d'ouverture	6
3. Déroulement des travaux	6
3.1 Présentation des TDR et objectifs de l'évaluation	7
3.2 Présentation des résultats d'ECOAGRIS	8
3.3 Présentation en ligne de la plateforme ECOAGRIS	9
3.4 Présentation de l'exécution financière du projet	10
3.4.1 Exécution budgétaire	10
3.4.2 Situation des avances pays	11
3.4.3 Difficultés rencontrées (cas des avances)	12
3.5 Mécanisme de passation de la plateforme ECOAGRIS à la CEDEAO et prochaines étapes 13	
3.6 Présentation et validation des questionnaires	14
4. Conclusion et recommandations	15
Annexes	21
Annexe 1 : Liste des participants	21
Annexe 2 : Agenda détaillé de la réunion	21
Annexe 3 : Questionnaires et guides d'entretiens validés	21
Annexe 4 : Checklist pour le transfert d'ECOAGRIS à la CEDEAO	21
Annexe 5 : PTBA 2020 proposé pour ECOAGRIS	21
Annexe 6 : Termes de références de l'évaluation interne	21

INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET	
Code du projet	ECOAGRIS FED/2014/346-010
Titre du projet	Systeme Régional Intégré d'Information Agricole de la CEDEAO
Date d'approbation	12 Décembre 2014
Date prévue de fin	12 Juin 2019 (durée 54 mois)
Source de financement	UNION EUROPEENNE
Budget prévu	18 Millions d'EURO
Taux d'exécution à date	87 % au 30 juin 2019
Zone d'intervention	17 États membres de l'espace CILSS /CEDEAO et la Commission de l'UEMOA.
Partenaires d'exécution	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les Ministères et les services nationaux en charge de la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles, 2. Les services nationaux de collecte et d'analyse de données sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest : Statistiques Agricoles (y compris élevage, pêche, etc.), SAP et SIM en particulier ainsi que leurs réseaux tels que le RESIMAO, 3. Les organisations paysannes, les réseaux d'ONG et de la société civile (ROPPA, APESS, RBM, APEX, ACA, COFENABVI-AO, RESOGEST, Alliances régionales dans le secteur des intrants, etc.).

Liste des acronymes utilisés dans le rapport

AGRHYMET : Centre Régional de formation et d'application en Agro Météorologie et Hydrologie opérationnelle
ARAA : Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CH : Cadre Harmonisé
CILSS : Comité Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel
CNE : Cadre National ECOAGRIS
COS : Comité d'Orientation Stratégique
CRA : Centre Régional AGRHYMET
CTE : Comité Technique ECOAGRIS
ECOAGRIS : Système Régional Intégré d'Information Agricole de la CEDEAO
ECOWAP : Politique Agricole de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
SAP : Système d'Alerte Précoce
SIM : Système d'Information sur les Marchés
UE : Union Européenne
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNGD : Unité Nationale de Gestion de Données

1. Introduction

Suite à l'adoption de l'ECOWAP/PDDAA en janvier 2005 et au regard des insuffisances des dispositifs d'information existants dans les pays, la CEDEAO a décidé, en collaboration avec les institutions partenaires, de mettre en place un système d'information régional intégré sur le secteur agricole appelé « ECOAGRIS ».

La finalité d'ECOAGRIS est d'amener les décideurs à disposer et à utiliser des données, des informations et des analyses fiables pour : (i) la formulation et le suivi des politiques et stratégies de développement agricoles, (ii) mieux gérer les questions de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et (iii) promouvoir les échanges commerciaux de produits agro-alimentaires.

Après 5 ans de mise en œuvre de la composante 4 ECOAGRIS dans le cadre du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire financé par l'Union Européenne, la CEDEAO et les institutions partenaires que sont le CILSS et l'UEMOA, ont procédé du 21 au 25 octobre 2019 à l'évaluation interne finale du projet.

Dans le cadre de cette évaluation interne finale, il est mis en place une Commission unique d'évaluation. L'équipe d'évaluation a pour mission de passer en revue les résultats du projet au cours de l'atelier du 21 au 25 octobre 2019, au Centre Régional Agrhymet, et faire des propositions constructives afin de mieux formuler les prochaines étapes d'ECOAGRIS.

Le présent rapport préliminaire constitue le premier livrable fourni par l'équipe d'évaluation.

2. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois discours. Le premier discours a été prononcé par le Coordonnateur Régional d'ECOAGRIS, Dr. Moussa Mama, qui a souhaité la bienvenue aux membres de l'équipe d'évaluation interne. A sa suite Mme Fatmata Seiwoh, Responsable du Suivi & Evaluation de l'ECOWAP et chef de l'équipe de la Commission de la CEDEAO, a remercié le CRA pour toutes les dispositions prises pour l'accueil de son équipe et les efforts consentis pour la réalisation de l'évaluation conjointe interne. Le discours d'ouverture proprement dit a été prononcé par le Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET, Dr Souleymane OUEDRAOGO qui s'est fortement réjoui de l'idée de cette évaluation interne conjointe et a exhorté les membres de l'équipe à ne pas ménager leurs efforts pour l'atteinte des résultats fixés.

3. Déroulement des travaux

Après la désignation des rapporteurs par la réunion notamment Monsieur Zinsou E. KPAVODE et Monsieur Haya Dade, les travaux proprement dits ont débuté par la présentation et validation de l'agenda ainsi que des objectifs de l'évaluation.

3.1 Présentation des TDR et objectifs de l'évaluation

Les termes de référence et les objectifs de l'évaluation ont été présentés par Madame Fatmata SEIWOH, responsable du suivi et évaluation de l'ECOWAP au niveau de la Commission de la CEDEAO et présidente de l'équipe d'évaluation interne finale d'ECOAGRIS.

Les objectifs de cette évaluation interne sont :

- Documenter les résultats du projet ECOAGRIS;
- Evaluer la plateforme ECOAGRIS pour identifier ses fonctionnalités, ses forces et ses faiblesses ainsi que le mécanisme de passation à la CEDEAO;
- Elaborer le questionnaire d'évaluation pour les Etats Membre et le guide d'entretien pour les partenaires régionaux, suivi d'entretiens ciblés pour élaborer davantage les conclusions ;
- Effectuer le transfert des livrables clés de la plateforme ECOAGRIS ;
- Elaborer et adopter les prochaines étapes pour la finalisation du transfert.

Les livrables attendus sont :

- Les résultats du projet ECOAGRIS sont documentés ;
- La plateforme ECOAGRIS est évaluée ;
- Le questionnaire d'évaluation et le guide d'entretien sont élaborés et des entretiens ciblés sont conduits ;
- Les livrables clés de la plateforme ECOAGRIS sont transmis à la CEDEAO ;
- Les prochaines étapes pour la finalisation du processus de passation sont développées et adoptées ;
- Un rapport de l'évaluation préliminaire est disponible.

La méthodologie de l'évaluation a été également exposée par la présentatrice. L'évaluation sera pilotée par une équipe mise en place à cet effet et le processus d'évaluation consiste en 3 phases suivantes :

- Préparation de l'évaluation (phase préliminaire) ;
- Collecte des données (auprès des pays et des partenaires);
- Evaluation globale, débriefing (par skype ou vidéoconférence) après la collecte et le traitement des données, la production des rapports, et les supports de communication.

Après cette première présentation, des échanges et discussions ont porté sur les points suivants :

- l'élaboration et la validation des questionnaires ;

- la méthodologie de mise en ligne des questionnaires notamment le logiciel, le traitement des données ;
- les rôles et la répartition des tâches pour le traitement, l'analyse des données ainsi que l'élaboration et le partage du rapport provisoire d'évaluation interne, etc.

Après les échanges sur le sujet, il a retenu que toutes ces questions seront abordées lors des séances de travail au cours de l'atelier afin que les tâches et responsabilités soient clairement définies. Il a été également convenu lors des échanges qu'un point financier soit également présenté lors du second jour de l'atelier.

3.2 Présentation des résultats d'ECOAGRIS

Le Coordonnateur Régional ECOAGRIS, Dr Moussa Mama, a présenté les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre d'ECOAGRIS. Il a axé son intervention sur le Résultat 1 lié à la plateforme ECOAGRIS mais aussi de façon concise et précise sur les autres résultats liés au HEA (*Household Economic Analysis*), à la mise en place de la méthodologie de suivi des stocks de proximité et du Cadre Harmonisé.

Les principaux acquis sont :

- ✓ La plateforme ECOAGRIS est opérationnelle ;
- ✓ Les points focaux sectoriels pays sont formés à l'utilisation et exploitation de la plateforme ;
- ✓ Le peuplement de la plateforme est réalisé avec les données de 2011 à 2018 avec un taux de complétude estimé à 55% ;
- ✓ L'ARAA travaille sur l'opérationnalisation de la méthodologie de suivi des stocks de proximité à travers la composante 3 du projet stocks CEDEAO ;
- ✓ Le manuel 2.0 du CH a été élaboré et une formation des experts régionaux et pays a été réalisée ;
- ✓ La validation des indicateurs au niveau pays et régional a été faite à travers des ateliers pays et régional ;
- ✓ Le Cadre de gouvernance ECOAGRIS est mis en place au niveau pays et niveau régional ;
- ✓ L'arrimage SIAR / ECOAGRIS est réalisé (mêmes points focaux sectoriels au niveau des pays pour les 2 plateformes).

Le Coordonnateur ECOAGRIS a également rappelé les activités prioritaires à mettre en œuvre, les perspectives de la plateforme ECOAGRIS et surtout la nécessité de mettre en place un outil d'aide à la décision dans le dispositif régional ECOAGRIS pour que la plateforme puisse remplir son rôle d'aide à la décision.

Après cet exposé du Coordonnateur, plusieurs questions qui méritent une attention particulière ont été soulevées par la plénière. Il s'agit des points suivants :

- Le peuplement de la plateforme et le mécanisme d'amélioration du taux de complétude ;

- La méthodologie utilisée pour la détermination du taux de complétude de la plateforme qui a été partagée avec l'équipe d'évaluation ;
- La maintenance de la plateforme ECOAGRIS ;
- Les indicateurs difficilement renseignés par les pays d'où la nécessité d'effectuer une revue des indicateurs disponibles dans la plateforme ECOAGRIS ;
- L'architecture physique de la plateforme ECOAGRIS qui comprend un (1) serveur Cloud actuellement non opérationnel, (3) serveurs régionaux, un seul point d'entrée pour la saisie (www.ecoagris.net qui pointe actuellement sur le serveur du CRA) ;
- La réplication (consistant à avoir le même contenu des bases de données au même moment et cela de façon transparente et automatique) n'est pas encore implémentée. Il a été souligné que les copies des bases de données se font manuellement sur les deux (02) autres serveurs (ARAA et UEMOA) ;
- La situation des serveurs pays qui ne sont pas utilisés dans l'architecture actuelle de la plateforme. Il a été suggéré de chercher à documenter l'usage fait par les pays de ces serveurs en intégrant cet aspect dans les questionnaires d'évaluation adressés aux pays ;
- Le fonctionnement du Cadre institutionnel ECOAGRIS (à insérer dans le questionnaire d'évaluation) ;
- La mise en place d'un outil d'aide à la décision dans le dispositif régional ECOAGRIS ;
- L'utilisation des données saisies dans la plateforme ECOAGRIS pour faire les consolidations dans le cadre des réunions du PREGEC. Cette recommandation vise à améliorer l'utilisation de la plateforme ECOAGRIS et augmenter la crédibilité des données issues de la plateforme.

3.3 Présentation en ligne de la plateforme ECOAGRIS

Il s'agit d'une présentation détaillée de la plateforme ECOAGRIS portant sur :

- Le portail Web de la plateforme ;
- Le système régional ;
- Le système pays ;
- Les sous-systèmes sectoriels (y compris le module Cadre Harmonisé implémenté dans le sous-système Alerte Précoce).

Il faut noter qu'un rappel de l'architecture physique et logicielle de la plateforme ECOAGRIS a été effectué au début de la présentation et les codes d'accès ont été partagés aux participants pour leur permettre d'être en mesure de mener des tests sur la plateforme.

Des questions ont été posées par la plénière et méritent une attention particulière de l'équipe d'évaluation. Ces questions sont relatives aux points suivants :

- Les indicateurs de la Revue Biennale implémentés dans la plateforme ECOAGRIS dont un suivi au niveau continental est fait à l'aide d'une plateforme mise en œuvre par

l'Union Africaine. Il a retenu qu'une formule d'exportation des données devra être trouvée pour éviter la double saisie par la CEDEAO.

- Le processus de validation et publication des données sur le portail dans la plateforme ECOAGRIS : il a été abordé la réactivation des trois (03) niveaux de contrôle initialement prévus dans la plateforme à savoir (i) la validation au niveau sectoriel, (ii) la validation au niveau pays et (iii) la validation et publication des données sur le portail au niveau régional. En effet, ces trois niveaux de validation convenus lors de la conception ont été désactivés lors de l'opérationnalisation à cause de certaines contraintes pratiques.
- La maintenance informatique de la plateforme : les participants ont été unanimes sur la nécessité de prévoir un contrat de support et d'assistance (sur une période d'au moins 2 ans) avec la structure qui a développé la plateforme ECOAGRIS et mettre en œuvre également une activité de transfert des compétences aux experts développeurs régionaux pour la maintenance à moyen et long terme de la plateforme ECOAGRIS. Il a été également question de la « stabilisation de la plateforme » car des bugs persistent encore au niveau de la plateforme.
- La revue de la qualité des indicateurs et aussi de l'opérationnalité des sous-systèmes de la plateforme ECOAGRIS par les experts nationaux et régionaux regroupés par thématique. Il a été d'ores et déjà constaté que les sous-systèmes « Intrants » et « Recherche » n'ont pas été entièrement opérationnels sur le terrain.
- Concernant le serveur Cloud ECOAGRIS actuellement inaccessible, des propositions ont été faites pour assurer la disponibilité des services. Ces propositions sont relatives à la location d'un serveur Cloud doté d'un système de backup qui garantira la disponibilité permanente des services. Les serveurs physiques des institutions (CILSS, UEMOA et ARAA) pourront toujours être utilisés comme des serveurs de backup.

Toutefois, l'insuffisance du temps prévu et la qualité de la connexion internet n'ont pas permis une manipulation approfondie de la plateforme par l'équipe d'évaluation. Il a été donc retenu que l'équipe consacre plus de temps (1 semaine) à l'issue de la mission à la manipulation approfondie de la plateforme pour être en mesure de fournir un feedback.

3.4 Présentation de l'exécution financière du projet

L'exécution financière du projet a été exposée et s'est articulée autour des points suivants :

- ✓ Exécution budgétaire ;
- ✓ Situation des avances pays ;
- ✓ Difficultés de mise en œuvre des activités pays et recommandations.

3.4.1 Exécution budgétaire

Concernant l'exécution budgétaire, le budget total du projet s'élève à 18 millions d'euros tandis que les dépenses totales du 13/12/2014 au 21/10/2019 s'élèvent à 15 582 570 d'euros, soit un taux d'exécution budgétaire de 87%.

Le taux d'exécution par rubrique est récapitulé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Taux d'exécution budgétaire par rubrique

LIBELLES/ RUBRIQUES	BUDGET EN EUROS	DEPENSES DU 13/12/2014 AU 21/10/2019 EN EUROS	TAUX D'EXECUTION
Ressources humaines	3 312 798	3 492 291	105%
Voyages internationaux	106 500	79 585	75%
Acquisitions matériels et équipements	321 363	240 411	75%
Coordination du projet	698 605	464 705	67%
Le dispositif ECOAGRIS est mis en place et opérationnel au niveau national et régional (R11)	5 150 432	4 344 334	84%
Les systèmes d'information sur la situation alimentaire-nutritionnelle et la vulnérabilité des ménages sont renforcés au niveau national et régional. (R12)	3 233 300	2 400 969	74%
Les dispositifs nationaux et régional de suivi et d'information sur le niveau des stocks sont mis en place et opérationnels (R21)	881 426	629 023	71%
Le Cadre Harmonisé d'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle est renforcé au niveau national et régional (R22)	3 057 763	2 881 216	94%
Imprévus	86 374		0%
Coûts administratifs	1 151 440	1 050 038	91%
TOTAL	18 000 000	15 582 570	87%

3.4.2 Situation des avances pays

Le montant total des avances faites aux pays s'élève à 2 604 153 euros dont 2 288 129 euros justifiés et 316 025 euros non justifiés. La situation détaillée par pays est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Situation des avances pays

PAYS	MONTANT AVANCE EN EUROS	MONTANT JUSTIFIE EN EUROS	MONTANT NON JUSTIFIE EN EUROS
BENIN	186 401	170 859	15 542
BURKINA FASO	200 425	200 377	48
CABO VERDE	117 400	100 726	16 673
COTE D'IVOIRE	241 911	241 911	-
GAMBIE	140 749	57 653	83 096
GHANA	162 325	162 325	-
GUINEE BISSAU	205 272	205 272	-
GUINEE CONAKRY	241 731	228 385	13 345
LIBERIA	110 326	37 254	73 072
MALI	128 998	116 043	12 955
MAURITANIE	32 577	-	32 577
NIGER	209 561	206 812	2 749
NIGERIA	65 385	56 057	9 329

PAYS	MONTANT AVANCE EN EUROS	MONTANT JUSTIFIE EN EUROS	MONTANT NON JUSTIFIE EN EUROS
SENEGAL	108 106	104 880	3 226
SIERRA LEONE	53 016	23 621	29 395
TCHAD	171 070	149 163	21 907
TOGO	228 901	226 792	2 109
TOTAL	2 604 153	2 288 129	316 025

La procédure de mise à disposition des avances pays a été également présentée. Elle prend en compte :

- La mise en place du Cadre National ECOAGRIS (CNE),
- La validation du protocole entre le CNE, les Experts pays et l'Expert AGRHYMET,
- La validation du protocole par le DG de l'AGRHYMET,
- Le transfert des fonds dans le compte du CNE,
- La mise en œuvre des activités par le CNE en collaboration avec l'Expert ECOAGRIS,
- Le transfert des rapports financiers et technique par le CNE à l'AGRHYMET,
- L'analyse des pièces justificatives transmises,
- Le retour au pays pour les corrections des insuffisances.

3.4.3 Difficultés rencontrées (cas des avances)

Les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des activités avec les pays et spécifiquement dans le cadre des avances ont été mis en exergue. Au nombre de ces difficultés figurent :

- la mise en place des CNE qui a pris du retard dans certains pays d'où le retard de la mise à disposition des fonds (cas Mauritanie, Sénégal, ...) ;
- le transfert des fonds dans certains pays qui est difficile voire impossible (cas du Nigeria et Mauritanie) où plusieurs mois sont nécessaires pour que le transfert arrive dans le compte du CNE. Cet état de chose entraîne la démobilisation de l'équipe, la déprogrammation de l'activité et donc la non justification des fonds ;
- le changement constant des dirigeants des CNE de certains pays (cas du Liberia et de la Sierra Léone) d'où l'absence d'interlocuteur pour les Experts et pour les financiers ;
- la non maîtrise des procédures de dépenses par certains pays (même si ces procédures sont décrites dans le protocole) d'où le rejet des pièces justificatives envoyées ;
- le problème de langue qui ne permet pas parfois la compréhension de certaines dépenses envoyées par le CNE (cas du Cabo Verde).

Après cette présentation, des questions ont portés sur (i) la différence observée au niveau des montants avancés aux pays et (ii) les mesures envisagées pour la justification des montants non justifiées. Il a été expliqué que le montant des avances accordées aux pays est déterminé en fonction des activités à mener dans les pays mais tout en respectant les lignes budgétaires

du projet. De plus, l'accent a été porté sur le fait que durant la mise en œuvre du projet, seulement les pays qui étaient en mesure de justifier au moins 70% des avances déjà reçus pouvaient continuer à bénéficier des supports du projet. Cet état de chose explique la différence des montants reçus par pays.

En ce qui concerne les mesures envisagées pour la régularisation des montants non justifiées, il a été expliqué que des missions sont conduites dans les pays pour rencontrer les CNE afin de recouvrir les pièces justificatives.

Il a été également question d'intégrer dans le questionnaire d'évaluation interne, les questions liées à la gestion financière et aux procédures administratives et financière.

Enfin, Il ressort des débats qu'une meilleure communication et implication des partenaires (CEDEAO, UE, UEMOA, CILSS) permet de mieux gérer les risques liés aux avances reçues par les pays.

3.5 Mécanisme de passation de la plateforme ECOAGRIS à la CEDEAO et prochaines étapes

Une présentation sur un mécanisme de passation de la plateforme ECOAGRIS à la CEDEAO a été faite en plénière. Ce mécanisme est articulé autour de 3 points suivants :

- Le développement d'une liste de contrôle (checklist) pour le mécanisme de transfert à la CEDEAO ;
- Le transfert des principaux produits livrables (disponibles) à la CEDEAO ;
- Le développement d'un plan de travail (prochaines étapes) pour finaliser l'évaluation interne et le transfert de la plateforme ECOAGRIS à la CEDEAO.

Une proposition de liste de contrôle (checklist) a été faite par l'équipe ECOAGRIS pour le mécanisme de transfert. Cette proposition a été revue en plénière et des amendements y ont été apportés. La liste de contrôle finale est présentée en **annexe 4**.

Il est important de souligner que certains éléments de cette liste (notamment certains documents clés du projet ECOAGRIS) ont été déjà transmis à la CEDEAO par le biais de l'équipe d'évaluation. Il a donc été convenu de mettre à jour ultérieurement la checklist en indiquant les livrables déjà livrés.

La proposition initiale de plan de travail comprenait les étapes clés suivantes :

1. Préparer le « rapport préliminaire »
2. Collecter des données
 - i. Finaliser le questionnaire
 - ii. Envoyer le questionnaire et obtenir les réactions des pays
 - iii. Réaliser l'interview des partenaires régionaux (UEMOA, CILSS, développeur web,)
3. Traitement et analyse des données
4. Préparer le rapport final (tenir compte du rapport préliminaire et des données recueillies)
5. Finaliser le rapport d'évaluation global

6. Préparer le transfert officiel à la CEDEAO sur la base de la liste de contrôle
7. Transfert officiel à la CEDEAO.

Cette proposition de plan de travail a été débattu et amendé ultérieurement en plénière afin d'aboutir à un plan de travail détaillé et consensuel prenant en compte les activités clés à mener à l'issue de l'atelier.

En outre, le Coordonnateur ECOAGRIS a effectué une présentation du PTBA proposée pour l'année 2020 en vue d'assurer la continuité des activités ECOAGRIS. Ce projet de PTBA qui n'a pas fait l'objet d'amendement ou de discussion par l'équipe d'évaluation comprend le détail des différentes activités ainsi que le budget associé (voir **annexe 5**).

3.6 Présentation et validation des questionnaires

Des échanges ont été faits en plénière sur les différents types de questionnaires à administrer aux principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ECOAGRIS.

Ainsi, il a été retenu, à la suite des discussions, ce qui suit :

- Au niveau pays :
 - Questionnaire adressé aux Points Focaux Sectoriels ;
 - Questionnaire adressé aux Présidents des Comités Techniques ECOAGRIS ;
 - Questionnaire adressé aux Présidents des Comités d'Orientation Stratégique ;
- Au niveau régional :
 - Guide d'entretien adressé aux différents des acteurs régionaux suivant
 - CILSS
 - CEDEAO/ARAA
 - UEMOA
 - Cabinet PROSE ayant développé la plateforme ECOAGRIS.

Il est important de signaler que des personnes ont été identifiées au sein de ces différentes institutions pour la réalisation des entretiens.

De plus, les versions provisoires des questionnaires et guides d'entretien ont fait l'objet d'une présentation rapide en plénière pour recueillir des commentaires généraux. Ces questionnaires et guides d'entretien ont, par la suite, été répartis aux membres de l'équipe d'évaluation pour un examen approfondi et la finalisation en groupe de travail. A la suite des travaux de groupe, les questionnaires à l'attention des pays ont fait l'objet de présentation en plénière pour l'amendement et l'adoption par l'ensemble de l'équipe de l'évaluation.

Après cette étape de validation des questionnaires, les actions suivantes ont été réalisées :

- L'administration du questionnaire au CNE Niger ;
- L'administration du guide d'entretien au Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET.

Ces actions ont permis d'identifier des aspects à corriger et améliorer dans les questionnaires et les guides d'interviews qui seront finalisés à l'issue de l'atelier.

4. Conclusion et recommandations

L'atelier d'évaluation interne finale de la composante 4 d'ECOAGRIS dans le cadre du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire a permis l'atteinte des résultats suivants :

- La documentation des résultats du projet ECOAGRIS ;
- L'évaluation de la plateforme ECOAGRIS ;
- L'élaboration du questionnaire d'évaluation pour les Etats Membre et le guide d'entretien pour les partenaires régionaux ;
- L'adoption d'un mécanisme de transfert des livrables clés de la plateforme ECOAGRIS à la CEDEAO ;
- L'élaboration et l'adoption des prochaines étapes pour la finalisation de l'évaluation interne et le transfert des livrables clés de la plateforme ECOAGRIS à la CEDEAO
- La présentation d'un Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) pour la poursuite des activités ECOAGRIS.

Au terme des cinq jours de délibération, l'équipe d'évaluation a adopté les recommandations suivantes afin d'améliorer l'opérationnalisation de la plateforme ECOAGRIS. Les participants ont ainsi souligné qu'il est nécessaire de :

- a. Renforcer les capacités en production des données relatives aux statistiques agricoles au niveau des pays;
- b. Effectuer la revue de la liste des indicateurs par thématiques afin d'améliorer le niveau de renseignement de ces indicateurs disponible dans la plateforme ECOAGRIS ;
- c. Mettre en place un mécanisme de motivation des acteurs au niveau pays pour le bon renseignement des indicateurs sur la plateforme ECOAGRIS ;
- d. Intégrer le dispositif ECOAGRIS au cœur du système national de statistique agricole ;
- e. Disposer d'un serveur Cloud doté d'un système de backup (serveur cloud relais) qui garantira la disponibilité permanente des services de la plateforme ECOAGRIS ;
- f. Assurer la stabilité et l'optimisation de la plateforme ECOAGRIS en corrigeant les bugs persistant au niveau du dispositif informatique ;
- g. Prévoir un contrat de support et d'assistance (sur une période d'au moins 2 ans) avec la structure qui a développé la plateforme ECOAGRIS en vue d'assurer une bonne maintenance de la plateforme et mettre en œuvre le transfert des compétences aux experts développeurs régionaux pour la maintenance à moyen et long terme de la plateforme ECOAGRIS ;
- h. Assurer une meilleure communication et implication des partenaires (CEDEAO, UE, UEMOA, CILSS) en vue d'une meilleure gestion des risques liés aux avances reçues par les pays
- i. Effectuer la recherche de financement pour la poursuite des activités ECOAGRIS conformément au PTBA proposé.

Les grandes lignes, les prochaines étapes pour la finalisation de l'évaluation finale interne ainsi que les personnes/institutions responsables de la mise en œuvre de ces actions ont été également convenu et sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Prochaines étapes

Activité	Personnes impliquées	Période	Responsables	Commentaires
1. Finaliser le « rapport préliminaire » y compris le checklist	Haya Dadé Zinsou Paul Jean Claude	30 octobre 2019	Fatmata	Partager avec les membres de l'équipe d'évaluation pour amendements
2. Partager le rapport préliminaire final	Soule MAMANE	1 ^{er} novembre 2019	Fatmata	CEDEAO, CILSS, UEMOA
3. Finaliser les Questionnaires / Guides d'entretien	Membres de l'équipe d'évaluation	1 ^{er} novembre 2019	Fatmata Soule MAMANE	
4. Traduire les Questionnaires et guides d'interview finaux	Yapi Yapo Jacques	8 novembre 2019	Fatmata Soule MAMANE	
5. Revue et validation des documents traduits	Membres de l'équipe d'évaluation	12 novembre 2019	Fatmata Soule MAMANE	
6. Communiquer avec les Etats membres sur l'enquête en ligne	Fatmata Soule MAMANE	13 novembre 2019	Coordonnateur ECOAGRIS	Envoyer une lettre d'information aux pays
7. Mettre en ligne les questionnaires des pays	DG/CRA DADR Equipe ECOAGRIS	20 novembre 2019	Coordonnateur ECOAGRIS / DADR	Voir la possibilité de prendre un consultant Ou mobiliser un informaticien du CILSS ou de la CEDEAO dédié à cette activité
8. Suivre le remplissage et la transmission des questionnaires avec Les Etats membres pour la complétude de l'enquête en ligne	Membres de l'équipe d'évaluation	20 au 27 novembre 2019	Coordonnateur ECOAGRIS	

Activité	Personnes impliquées	Période	Responsables	Commentaires
9. Préparer un budget détaillé et un agenda pour les interviews au niveau régional (UEMOA, CILSS, CEDEAO, Développeur web, ...)	Membres de l'équipe d'évaluation	15 novembre 2019	Fatmata Soule MAMANE Coordonnateur ECOAGRIS	
10. Conduire l'interview des partenaires régionaux (UEMOA, CILSS, CEDEAO, Développeur web, ...)	Membres de l'équipe d'évaluation	15 au 30 novembre 2019	Fatmata Soule MAMANE Coordonnateur ECOAGRIS	
11. Traiter et analyser les résultats du questionnaire	DG/CRA DADR Membres de l'équipe d'évaluation	6 décembre 2019	Fatmata Soule MAMANE Coordonnateur ECOAGRIS	Voir la possibilité de prendre un consultant Ou mobiliser un informaticien du CILSS ou de la CEDEAO dédié à cette activité
12. Traiter et analyser les résultats de l'interview	Membres de l'équipe d'évaluation	6 décembre 2019	Fatmata Soule MAMANE Coordonnateur ECOAGRIS	
13. Consolider les résultats des analyses pour l'élaboration du rapport d'évaluation final	Membres de l'équipe d'évaluation	12 décembre 2019	Fatmata Soule MAMANE Coordonnateur ECOAGRIS	
14. Préparer le rapport final (prenant en compte le rapport préliminaire et les données collectées)	Membres de l'équipe d'évaluation	15 décembre 2019	Fatmata Soule MAMANE Coordonnateur ECOAGRIS	

Activité	Personnes impliquées	Période	Responsables	Commentaires
15. Finaliser le rapport d'évaluation final	Membres de l'équipe d'évaluation	17 décembre 2019	Fatmata Soule MAMANE Coordonnateur ECOAGRIS	
16. Traduire le rapport d'évaluation final	Yapi Yapo Jacques	22 décembre 2019	Fatmata Soule MAMANE Coordonnateur ECOAGRIS	
17. Préparer le Transfert officiel d'ECOAGRIS à la CEDEAO sur la base de la checklist et du rapport final : - Atelier technique de restitution à la CEDEAO - Elaborer le budget et l'agenda	Membres de l'équipe d'évaluation	11 décembre 2019	Fatmata Soule MAMANE Coordonnateur ECOAGRIS	
18. Transfert officiel d'ECOAGRIS à la CEDEAO	Fatmata Soule MAMANE Coordonnateur ECOAGRIS	15 janvier 2020	DG/CRA DADR	

A la fin des travaux, le rapport final de l'atelier a été présenté aux participants pour l'amendement et l'adoption par les participants.

L'atelier a été officiellement clôturé par le Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET, Dr Souleymane OUEDRAOGO, qui a dans mots de clôture félicité l'équipe d'évaluation interne pour les efforts consentis et les résultats obtenus au cours de cet atelier. Il a souligné qu'il accordera une attention particulière aux recommandations de l'atelier avant de déclarer la clôture de l'atelier tout en souhaitant à tous les participants externes un bon retour.

Annexes

Item	Statut
Annexe 1 : Liste des participants	Ci-dessous (page 21)
Annexe 2 : Agenda détaillé de la réunion	Disponible dans les pièces jointes
Annexe 3 : Questionnaires et guides d'entretiens validés	3 questionnaires disponibles dans les pièces jointes. Les guides d'entretiens seront finalisés et ajoutés aux pièces jointes
Annexe 4 : Checklist pour le transfert d'ECOAGRIS à la CEDEAO	Disponible dans les pièces jointes
Annexe 5 : PTBA 2020 proposé pour ECOAGRIS	Disponible dans les pièces jointes
Annexe 6 : Termes de références de l'évaluation interne	Disponible dans les pièces jointes

Annexe 1 : Liste des participants

N°	Nom et prénom	Structure / Fonction	Email
1	Fatmata Lucia SEIWOH	Chargé de S&E ECOWAP/PDDAA, CEDEAO	fseiwoh@ecowas.int +2348141948778
2	Mamane SOULE	Chef Unité S&E, AGRYMET	mamane.soule@cilss.int +22796982578
3	Zinsou E. KPAVODE	Assistant S&E ECOWAP, CEDEAO	kpavode.ellenite@gmail.com +2349037092317
4	Moussa MAMA	Coordonnateur ECOAGRIS, AGRHYMET	moussa.mama@cilss.int
5	Dade HAYA	Personne ressource (Gestionnaire de Base de Données ECOAGRIS/ARAA)	hayadade@gmail.com
7	Jean Claude OUEDRAOGO	Expert Base de Données, AGRHYMET	jean.ouedraogo@cilss.int
8	Moulaye OUMAROU	Expert Réseau, AGRHYMET	oumarou.moulaye@cilss.int
9	Paul K. KPOGNON	Webmaster, CEDEAO	pkpognon@ecowas.int
10	Tinni Seydou	Expert Météorologue, AGRHYMET	seydou.tinni@cilss.int +22796293808
11	Bamidele Gbenga OLUWAFEMI	Consultant, Développeur Web	femiphemie@gmail.com
12	Jacques YAPI YAPO	Consultant, Interprète	Yapi_jack@yahoo.fr